Image not found or type unknown

Utiliser un nom de marque pour une association?

Par **dupuy aline**, le **27/03/2017** à **23:10**

bonjour
je souhaite créer une association loi 1901, j'aimerai savoir si je peux utiliser un nom de marque connue pour l'inclure dans le nom (dans le style "fans de nutella", "lego et compagnie", etc...). merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **28/03/2017** à **11:38**

Bonjour,
le droit, probable ? Mais attention aux royalties que cette marque pourrait alors vous demander ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés